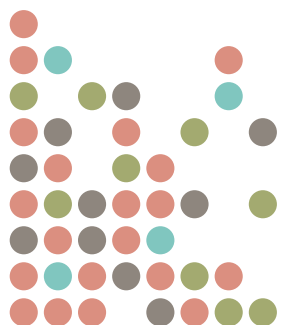


La Gazette des Gardes Nature



Baguage des jeunes Aigles de Bonelli

Habituellement, le baguage des aiglons a lieu en collaboration avec le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) durant le mois de mai.

Cette intervention permet de vérifier l'état de santé des juvéniles : prise des mensurations, du poids... et d'équiper éventuellement les aiglons de balises GPS permettant de suivre leurs déplacements.

Cette année, les deux jeunes nés ont été équipés mais sans raison apparente, quelques semaines plus tard l'un des deux est mort dans l'aire de reproduction. La balise GPS ainsi que les bagues ont été retrouvées au pied du site de nidification. Le second s'est envolé le 1er septembre.



© Matthias MAGNIER - Garde nature



© Matthias MAGNIER - Garde nature



© Matthias MAGNIER - Garde nature



© Matthias MAGNIER - Garde nature

Numérotation d'une citerne DFCI enterrée (Saint Antonin sur Bayon)

Deux nouvelles citernes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) jumelées de 2 x 60 m³ viennent d'être posées par le service « Forêt » aux abords du parking de la Maison Sainte-Victoire.

Les gardes-nature inscrivent sa numérotation à la peinture et au pochoir, ce qui permettra de la situer précisément dans un atlas cartographique utilisé par les pompiers.

Ces citernes sont utilisées par les hélicoptères bombardiers d'eau pour faire le plein en vol stationnaire.

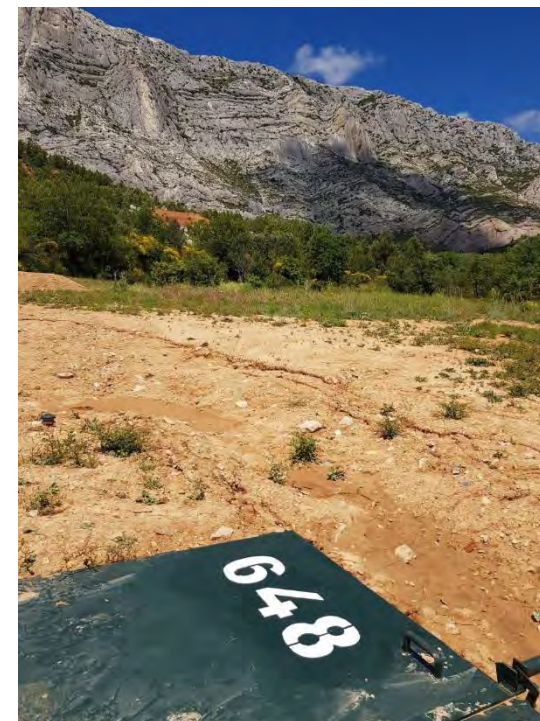
La trappe d'accès, de couleur verte, améliore leur intégration dans le paysage, mais une fois ouverte, l'intérieur est peint en liserés jaunes et noirs pour une meilleure visibilité depuis le ciel.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Enlèvement d'inscriptions sur l'oppidum de Saint Antonin sur Bayon

Quelques jours après le déconfinement, le garde de secteur du versant sud a découvert de nombreuses inscriptions peintes en rouge dans une grotte aux alentours de l'oppidum de Saint Antonin sur Bayon. Il a alors été décidé de les enlever après qu'elles ont été photographiées et signalées à la gendarmerie. Le temps consacré à les effacer a été conséquent.

A signaler, l'augmentation de ces dégradations depuis quelques années.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Elagage du sentier rouge de Saint Ser (Puylobier)

En tant que randonneur, vous êtes vous déjà posé la question de l'entretien du sentier sur lequel vous marchez ?

La conservation d'un itinéraire de randonnée en bon état nécessite un travail régulier.

Ici, les gardes-nature ont coupé les branches d'arbres et d'arbustes qui finissaient par refermer une partie du sentier rouge qui mène à la chapelle Saint Ser.

Muni d'un sécateur et d'une cisaille, le garde sculpte la végétation de façon la plus naturelle possible et évacue les branches coupées. Pas question d'apercevoir trop de branches coupées ni de déchets de taille au milieu du sentier.



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Pose d'un éco-compteur piéton sur le massif du Concors

(Jouques)

La pose des éco-compteurs a débuté il y a de nombreuses années sur le pourtour de la montagne Sainte-Victoire (2002). C'est désormais au tour du massif Concors d'en être équipé (ici, pose d'un modèle « in-out » permettant de savoir le sens de circulation sur la montagne de Vautubière)

Mieux connaître la fréquentation d'un espace naturel favorise une meilleure gestion des sentiers et des aires de stationnement au départ des randonnées.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Débroussaillage des abords des citernes DFCI

Les gardes-nature débroussaillent les abords de certaines citernes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) une fois par an, avant le début de la saison estivale. Ces travaux facilitent leur repérage et la mise en sécurité des personnels du SDIS en cas de feu à proximité.

Les citernes sont positionnées autour des massifs sur des secteurs stratégiques pour faciliter la lutte contre les incendies.



Travaux de restauration des sentier Jaune de Zola et Rouge Saint Ser - visite de terrain 15 juin 2020 (Saint Marc Jaumegarde - Puyloubier)

A l'initiative d'un garde du département responsable du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), organisation d'une réunion de terrain avec l'inspecteur des sites de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement), des membres de la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre), de l'ASV (Association pour Sainte-Victoire) et des agents du Grand Site Concors Sainte-Victoire,

L'objectif était de réfléchir au choix de nouveaux itinéraires et aux procédés techniques à employer pour restaurer au mieux deux portions de sentiers (tracés Jaune de Zola/Bibémus et rouge de Saint Ser).

La mutualisation des compétences, des expériences et des idées sur le terrain a facilité l'émergence de solutions.



© Jean Paul BOUQUIER

Débroussaillage des parkings de départ de randonnée (versant nord et versant sud)

C'est au mois de juin qu'est entrepris le débroussaillage des parkings de départs de randonnées.

Ces opérations, réalisées le plus souvent par les gardes-nature visent à la fois à diminuer le risque incendie, très élevé en été, et à épargner la biodiversité (insectes et plantes profitent de ces habitats ouverts) de la violence des travaux.

Pour les gardes, il s'agit donc de trouver un compromis entre le débroussaillage radical et la conservation des espèces.



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Pose des SM4 sur le territoire du Grand Site (ici le vallon du Délubre à Vauvenargues)

Les SM4 sont des appareils qui permettent d'enregistrer les ultrasons et notamment ceux des chauves-souris.

Ils ont été disposés sur plus d'une vingtaine de points, dans des communes et des milieux différents.

Le but est d'identifier les espèces en présence, après traitement acoustique des nombreux fichiers sons.

Ces enregistrements donnent accès à une meilleure connaissance de ces animaux, et d'adapter certains aménagements, voire de favoriser l'habitat en renforçant les continuités écologiques comme les haies.

Le vallon du Délubre, sur la commune de Vauvenargues, a fait l'objet de cette initiative. Au final, si la pipistrelle commune est l'espèce la plus contactée, on note aussi la présence d'autres, comme le petit et le grand rhinolophes, plus discrètes et faisant l'objet d'une attention toute particulière à l'échelle nationale.

Enfin, ces enregistrements constituent des outils techniques de sensibilisation et d'éducation à l'environnement que les gardes utilisent en classe au cours de l'année, lors des animations « Garde Nature Juniors ».



© Camille LAMOTTE - Garde nature



© Camille LAMOTTE - Garde nature

Pose de nichoirs à Chauves-souris (sur l'ensemble du territoire)

En soutien aux viticulteurs de la cave coopérative de Puylobier, le Grand Site Concors Sainte-Victoire a participé à deux journées de pose de nichoirs sur la commune.

Le GCP (Groupe Chiroptères de Provence) a apporté toute son expertise en la matière et fourni de précieux conseils.

Le but est d'installer des gîtes à proximité des vignes car ce mammifère volant est un insectivore glouton ! Certaines espèces peuvent manger jusqu'à 3000 insectes par nuit dont des ravageurs des vignes. Leur présence peut être un bon moyen pour réduire voire stopper l'apport en insecticides et pesticides.

Le Grand Site apporte donc son aide aux viticulteurs inscrits dans cette démarche.

Une soixantaine de nichoirs ont été posés lors d'une première campagne. D'autres vont l'être auprès des mêmes viticulteurs ou de nouveaux candidats pour tenter l'expérience !



© Lucie CABORDERIE - Garde nature



© Lucie CABORDERIE - Garde nature



© Lucie CABORDERIE - Garde nature

Débroussaillage du sentier botanique de Saint Ser

(Puylobier)

Proche du parking Saint-Ser, un sentier botanique ponctué de panneaux en Français et en Provençal, invite à la découverte, à travers la garrigue, d'une quarantaine d'espèces de plantes sur une boucle d'un kilomètre.

Il a été créé par (L'ARPCV) l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire en 1995.

Comme chaque année, les gardes-nature débroussaillent les différents cheminements de ce parcours thématique.



Suivi des pelouses naturelles

Les pelouses sont un habitat naturel particulier.

Elles abritent de nombreuses espèces qui ne peuvent vivre ailleurs.

Des orthoptères comme la magicienne dentelée, des reptiles comme le lézard ocellée... Tous affectionnent les zones dégagées et ensoleillées.

Sans oublier une flore très singulière.

Le but de ce suivi est d'identifier les pelouses riches en biodiversité où plusieurs passages sont nécessaires, à partir du début du printemps.

Des relevés de terrain permettent de collecter les données sur les espèces présentes inféodées à ce milieu, dont plusieurs sont d'intérêt patrimonial.

Certaines de ces pelouses nécessitent même des interventions pour les maintenir ouvertes et accueillantes, sinon, elles ont tendance à se refermer et à s'appauvrir en biodiversité.

Alors... sous ses apparences austères, les pelouses de crête ou du versant sud de Sainte-Victoire sont d'une richesse folle. Ouvrez les yeux... Peut-être vous ferez-vous surprendre par un arcyptère provençal, une pie grièche méridionale ou une ophrys de Provence.



© Lucie CABORDERIE - Garde nature



© Lucie CABORDERIE - Garde nature

Mise en sécurité d'un pin tombé sur le plateau de Bibémus

(Aix en Provence)

La réactivité fait partie de l'essence même du métier de garde nature. Ce caractère a encore été sollicitée pour l'enlèvement d'un grand pin menaçant de tomber sur un sentier à Bibémus.

En quelques minutes les gardes sont intervenus. Ils ont ébranché, débité et rangé les bois sur le coté du sentier. Il servira d'habitat et de substrat pendant de nombreuses années à de multiples espèces.



Réparation des mises en défens sur le parking de la Maison Sainte-Victoire

(Saint Antonin sur Bayon)

Les aires de stationnement en espace naturel nécessitent des aménagements pour éviter que les véhicules n'empiètent sur la végétation. Dans le jargon des gestionnaires de l'environnement on appelle ces infrastructures « des mises en défens ».

Ici sur le parking de la maison Sainte-Victoire les traverses en bois posées au sol ont vieilli. Les gardes-nature les ont remplacées.



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature

Former des stagiaires au métier de « Garde-Nature »

Le service des Gardes-Nature est souvent sollicité pour l'accueil de stagiaires. Transmettre les valeurs des Grands Sites à travers les interventions réalisées est une source d'enseignement inépuisable pour ces jeunes élèves et étudiants.

En général il s'agit de stage de découverte en 3^{ème}, ou de perfectionnement en connaissances naturalistes ou techniques d'animations pour les étudiants en bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et les Brevets de Technicien Supérieur Agricole Gestion et Protection de la Nature.



Organisation d'une opération de surveillance sur l'usage du feu sur la montagne Sainte -Victoire

Pilotée par l'ONF (Office National des Forêts) et avec le renfort des gardes du Département et des gardes-nature, cette opération a permis ce soir-là d'informer un groupe de randonneurs sur la dangerosité d'allumer un feu de camp.

Pour rappel, tout usage du feu, y compris les cigarettes est strictement interdit en espace naturel sur l'ensemble de l'année.



Les patrouilles estivales en binôme avec la Garde Régionale Forestière et les Gardes-Nature

Comme chaque année, le territoire à la chance d'accueillir les agents de la Garde Régionale Forestière pendant les deux mois de la saison estivale, c'est-à-dire du 1^{er} juillet au 31 août.

Au travers de son programme « Guerre du feu », la Région a financé sept postes : six ont intégré les patrouilles terrain en binôme avec les gardes-nature et un a renforcé l'équipe d'accueil de la Maison du Grand Site à Vauvenargues et du kiosque d'information de Bimont.

Le risque d'incendie pendant l'été est souvent élevé et les massifs sont régulièrement fermés. Ces agents de prévention sont une des clés du dispositif incendie notamment en informant les randonneurs sur l'arrêté préfectoral qui réglemente la circulation dans les massifs forestiers.



© Xavier NICOLLE - Garde nature



© Stéphanie MOREL – Garde nature